Faits - Ottawa

Un feu d'herbes s'est déclaré, à 10 heures 13, ce matin, à l'angle des avenues Sunnyside et Bryson. Il n'y a eu aucun dommage. L'appel a été donné par téléphone.

• • •

Le magistrat Charles Hopewell, en cour de police, ce matin, a remis sa sentence, à l'undi matin, dans la cause de Peter Battaro, 121 rue Elgin, qui s'est avoué coupable d'immoralité grave au cours du mois de mars ou d'avril.

L'inculpé, qui a été arrêté au commencement de la semaine par le détective W. H. Frost, demeure en liberté provisoire moyennant cautionnement de $200.

• • •

La circulation a été paralysée pendant quelques minutes vers 6 heures 25 hier soir à l'angle des rues Bank et Queen à cause du déraillement du tramway 524, du circuit Laurier, quitta la voie en tournant de la rue Bank sur la rue Queen. Un autre tramway vint à la rescousse et aida à remettre le tramway 524 en place.

• • •

Le département des Finances accuse réception d'une enveloppe adressée au sous-ministre des finances et portant l'estampe d'Ottawa, 6 avril, 1927, 10 heures a. m. et ne contenant qu'une feuille de papier blanc. Le département pense que l'expéditeur a oublié de mettre dans l'enveloppe une somme d'argent qu'il voulait restituer.

SERVICE POUR FEU MGR EMARD A STE J.-D'ARC

Mercredi matin à huit heures à l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Westboro un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur Emard a été chanté. M. l'abbé Olivier, curé, officiait. L'assistance était très nombreuse.

Mercredi prochain à huit heures à l'église paroissiale aura lieu la première communion des enfants de la paroisse.

La retraite pascale pour les paroissiens de Sainte-Jeanne d'Arc a eu lieu la semaine dernière et s'est terminée dimanche. Elle a été prêchée par le R. P. Bourret C.SS.R. L'assistance des fidèles a été nombreuse à tous les exercices et la retraite a été suivie avec sérieux recueillement.

La semaine dernière à Sainte-Jeanne d'Arc de Westboro a eu lieu une partie de cartes au profit de l'église. La soirée a été un succès sur toute la ligne. Elle avait été organisée par Mme Barnes, aidé des membres de la société Notre-Dame.

Trois prix de grande valeur qui consistaient en une tonne de charbon, un tapis et un voyage de bois ont été raflés, et les heureux gagnants sont: M. J. A. Bart, de Hull, M. J. Coulombe, Ottawa et Mlle Alice Mulligan, d'Ottawa.

Le comité de la société Notre-Dame de la paroisse tient à remercier cordialement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la soirée et de la raffle.

Conférence Baudrillart

La conférence de Mgr Baudrillard à Ottawa, sur "l'Expansion missionnaire de la France", aura lieu à la salle St-Jean-Baptiste, ave. Empress, le 10 mai.

Billets en vente chez les Pères Dominicains. 95 Empress, à 50c, 75c et $1.00.

PERDU

Montre-bracelet en or perdue mercredi à partir de la rue Wilbrod jusqu'au Château. Tél.: R. 771. Récompense. -83

T.-X. RENAUD

ARTISTE-PEINTRE DECORATEUR

Spécialité: Décoration religieuse

Wilf. Regimbal, gérant

Bureaux

192, rue Friel, Clarence Creek, Ottawa Ontario

5064, Esplanade - - Montréal

JOHN R. BOYLE

BOUCHER

488, rue St-Patrice Rid. 1245

Boeuf à soupe	10c
Boeuf haché	2 liv. 25c
Saucisses	2 liv. 25c
Boudin blanc, rouge	2 liv. 25c
Lard de choix, la livre	25c
Sirloin, la livre	22c, 25c
"Porter House", la livre	22c
Steak (ronde)	20c

PROMPTE LIVRAISON

CAMPBELL MOTOR SALES

Voiture de Commerce remise à neuf, carrosserie à aciddelles flambant neuve. Une véritable aubaine à $171.00 comptant, le solde par mensualités.

Sedan Ford récent modèle, bons pneus, en état de fonctionnement de premier ordre. Coté pour prompte vente à $111.00 comptant, le solde par mensualités.

Tudor Ford a servi deux saisons, pneus ballons. Voyez celui-ci à $158 comptant, le solde par mensualités.

Coupé Ford récent modèle, peinturé et remis à neuf, une véritable aubaine à $106 comptant, le solde par mensualités.

Camion Ford, ½ tonne carrosserie à panneaux, la voiture appropriée à votre livraison. Une aubaine à $06.00 comptant, le solde par mensualités.

Touring Ford en bon état de fonctionnement, $35 comptant.

Camion Ford en bon état de fonctionnement, $50 comptant.

S. G. MGR RHEAUME PRESIDERA A LA CONFIRMATION

IL FERA AUSSI LA VISITE PASTORALE DE 1927.

Sa Grandeur Mgr Louis Rhéaume, O. M. I., évêque de Haileybury, en l'absence d'un évêque à Ottawa, présidera à la confirmation des enfants dans les paroisses de la ville cette année. Il fera aussi la visite pastorale dans une partie des paroisses rurales.

CONFIRMATION EN VILLE

Voici le programme de la confirmation en ville:

Sacré-Coeur, 8 mai; Ste-Anne, 8 mai; Couvent de la Congrégation, 9 mai; St-François d'Assise, 9 mai; St-Patrice, 13 mai; St-Antoine de Padoue, 13 mai; Notre-Dame du Bon Conseil, 14 mai; St-Gérard, 14 mai; Pensionna du Sacré-Coeur, 15 mai; St-Jean-Baptiste, 15 mai; St-Joseph 16 mai; Ste-Brigide, 16 mai; St-Joseph de Hull, 17 mai; Notre-Dame de Hull, 17 mai; St-Rédempteur, 18 mai; Eastview, 18 mai; St-Sacrement, 1 mai; St-Charles, 19 mai; Ste-Famille, 20 mai; Basilique, 20 mai.

VISITE PASTORALE

Les paroisses suivantes seront visitées au cours de l'année 1927:

Pointe-Gatineau, 24 mai; Gatineau 24 mai; Ste-Rose de Lima, 25 mai; Perkins, 25 mai; Angers, 25 mai; Masson, 26 mai; Thurso, 26 mai; Plaisance, 27 mai; Papineauville, 27 mai; Montebello, 28 mai; Fassett, 28 mai; Pointe-au-Chêne, 28 mai; Calumet, 29 mai; Grenville, 29 mai; Grenville, 29 mai; St-Philippe, 30 mai; Brownsburg, 18 sept.; St-Michel de Wentworth, 19 sept.; Harrinngton, 19 sept.; Boileau, 20 sept.; St-Emile de Suffolk, 20 sept.; Notre-Dame de la Paix, 21 sept.; Chénéville, 21 sept.; Montpellier, 22 sept.; Ripon, 22 sept.; St-André-Avellin, 25 sept.; St-Sixte, 26 sept.; Buckingham, 26 sept.; Mayo, 27 sept.; Blanche, 27 sept.

FUNERAILLES DE FEU HECTOR O. TAGUE

Les funérailles de M. Hector-Oswald Tague décédé mercredi matin, à sa résidence, 212 rue Cambridge, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 36 ans et 13 jours, ont eu lieu, à 9 heures ce matin, en l'église St-Patrice, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par l'abbé J. C. Cody qui a aussi chanté le service. La chorale paroissiale sous la direction de M. E. A. Bonner a fait les frais du chant. M. E. A. Bonner touchait l'orgue.

La dépouille mortelle a quitté la demeure cortuaire, 212 rue Cambridge, à 8 heures 45 pour se rendre à l'église.

Conduisaient le deuil: MM. Helmer Tague, Augustin Tague, Ruggles Tague, M. O.Brady, J. F. C. Simard et John Tague.

Dans l'imposant cortège on remarquait: MM. John H. Albert, E. Kelly, W. A. Sunstrum, A. Ross Thomson, Alfred Montreuil, R. Schingh, S. Borleleau, W. E. Allen, F. D. Rice, George Fogarty, W. B. Parlow, W. H. Higgerty, W. N. Kells, J. H. Floyd, H. Page, J. E. McKenna T. J. Gillisie, Henry Tapp, John Vaughan, P. Kane, J. D. Côté H. J. Bédard, Joseph Lafortune, Joseph Bruyère, John Nevin, M. J. Casey, B. Cassidy, R. Malloy, le détective Albert Ouimet, James McLaughlin, Josephat Gagnon, Kilmare Martin, J. L. Kirwan, R. W. O'Handy, J. E. Deslauriers, Albert Gravel, J. E. James, J. Frappier, J. E. Leask, C. H. Hancock, A. McKeg, J. J. McElroy, J. L. Lafrenière, R. G. Falconer et plusieurs autres. Le conseil Bayswater des Chevaliers de Colomb était représenté par une nombreuse délégation.

M. H. O. Tague était un fonctionnaire très bien connu des employés du Département de l'Intérieur. Depuis 11 ans le défunt travaillait au bureau des levers topographiques. M. Tague était également un membre actif et très avantageusement connu des Chevaliers de Colomb. Il faisait partie du Conseil Bayswater.

Outre son épouse, Mme H. O. Tague, le défunt laisse pour pleurer sa perte: une fille, Agnès et un fils, Helmer; son père M. Augustin Tague, d'Ottawa et un frère M. Ruggles Tague également d'Ottawa.

A la famille en deuil, le "Droit" réitère l'expression de sa profonde et sincère sympathie.

Présentation d'un chèque à un jeune étudiant

Au nom du comité des prix scolaires de l'Engineering Institute d'Ottawa, M. Noulan Cauchon a présenté hier soir un chèque substantiel à M. H. A. Gauvin, fils de M. Henri Gauvin, 1008 ave. Bronson, Ottawa, pour excellence dans un travail sur "les principes scientifiques et leur application à la construction d'un foyer."

La présentation fut faite au Château Laurier où l'institut était réuni en assemblée. M. A. K. Light, chimiste des Travaux Publics, a donné une causerie surd la préparation et l'usage des peintures à l'huile, disant qu'il n'est jamais payant de se servir de peintures à bon marché.

Mgr Baudrillart à Ottawa

CONFERENCE LE 10 MAI

Tel que déjà publié dans le "Droit", les Pères Dominicains ont pris l'initiative de faire donner une conférence à Ottawa par S. G. Mgr Alfred Baudrillart, de l'Académie française, Recteur de l'Institut catholique de Paris. Ce projet, accueilli avec bienveillance par le regretté Mgr Emard, est en bonne voie de réalisation. Mgr Baudrillart a accepté l'invitation et parlera, mardi le 10 mai à la salle S. Jean-Baptiste, ave. Empress. L'éminent conférencier a pris comme sujet: "L'expansion missionnaire de la France".

Le conférencier sera présenté et remercié par des personnages importants. Il y aura aussi un programme musical de tout premier choix.

A cause du très grand nombre de personnes qui ont manifesté le desir d'assister à cet événement, il a fallu renoncer à laisser l'entrée libre, et vendre des billets.

Les billets sont dès maintenant en dépôt chez les Pères Dominicains, 95 ave Empress, à 50c, 75c et $1.00.

L'on nous informe que dès la première journée de la mise en vente, plusieurs centaines de billets ont été demandés.

AU CERCLE LITTERAIRE

Une visite aux Archives

Le major Gustave Lanctôt explique le fonctionnement des archives canadiennes.

"De tous les services d'administration fédérale, les Archives sont peut-être celui où le bilinguisme est le mieux respecté" a déclaré hier soir M. le major Gustave Lanctôt, archiviste français aux Archives du Canada, au cours d'une conférence des plus intéressantes donnée au salon de l'Institut Canadien-Français, sous les auspices du Cercle Littéraire. M. Lanctôt a fait un magnifique exposé de l'organisation et du fonctionnement des Archives canadiennes et les auditeurs nombreux et distingués qui l'ont entendu ont fort goûté sa causerie.

M. L. J. Chagnon occupait le fauteuil présidentiel et présenta le conférencier en termes élogieux. M. le docteur Séraphin Marion a présenté les remerciements au conférencier associant le nom de Mme Lanctôt dans les éloges à M. Lanctôt.

Un agréable numéro au programme fut deux pièces musicales rendues par Mme Emile Boucher, accompagnée au piano par Mme Miville Belleau. Mme Boucher a chanté "Le bonheur est chose légère" de Saint Saens et en rappel "Quand les lilas refleuriront" de Désiré Dihau.

LA CONFERENCE

Le conférencier débuta en disant que les Archives canadiennes, existant depuis 50 ans, constituent, au point de vue de l'organisation et du fonctionnement, une institution probablement unique au monde. Au lieu d'être comme les archives des autres nations, un simple dépôt de documents relatifs à l'histoire d'un pays, les Archives d'Ottawa renferment à la fois un établissement d'archives, un dépôt de cartes, un musée d'iconographie, et une bibliothèque. Ainsi elles remplissent à elles seules, dans une sphère moindre, les fonctions qui se divisent en France entre les Archives nationales, la Bibliothèque nationale et le Musée des Estampes du Louvre. Sous le seul toit des Archives canadiennes, le travailleur trouvera les manuscrits documentaires, la carte contemporaine, le portrait des personnes, et les sources imprimées.

De plus, au lieu d'être un bureau de communication de documents, où le chercheur est laissé à ses propres ressources, les Archives canadiennes forment un établissement de collaboration historique. On peut y aller à toute heure du jour, les dimanches et les jours de fête comme les autres jours. On vous installe dans une salle et on vous donne le document que vous demandez. Tout le travail est fait gratuitement, mais cependant les demandes de recherches sont sérieusement considérées et on regarde aussi à la réputation de la personne qui désire faire des recherches.

A la disposition du chercheur se trouve, dans chaque section, un spécialiste qui le dirige et facilite ses recherches, lui indique les sources et lui fournit des renseignements.

Le conférencier montre ensuite d'après quel principe se sont formées les Archives, en réunissant chaque fois que possible, les originaux des pièces d'archives et en obtenant, à défaut d'originaux, des copies fidèles des documents. Ainsi les Archives ont centralisé les fonds d'archives des départements d'Etat. De plus, elles ont acquis, dans la limite de leur budget, les documents mis en vente. Enfin elles se sont enrichies par des dons nombreux de collections.

D'autre part, elles ont employé dans les dépôts d'archives en France et en Angleterre, des copistes qui ont transcrit les documents, intéressant notre histoire, qui se trouvaient dans ces pays. De même, on a copié, dans les archives provinciales et locales, les pièces importantes pour l'étude de notre passé.

Les archives se composent de cartes géographiques, dont la plus vieille faite par Juan de la Coza date de 1500; d'estampes, de peintures, d'aquarelles, de photographies, de dessins, de tableaux, la plupart originaux. La bibliothèque n'est pas très considérable. Les brochures sont au nombre d'environ 4,000 relativement à l'histoire du Canada entre 1600 et 1867. La partie importante est la section des manuscrits. Le premier grand collectionneur de manuscrits fut Napoléon 1er qui fit venir de tous les pays les manuscrits concernant l'histoire de France. Tous les manuscrits que nous possédons ne sont pas des originaux; il y a des copies fidèles des originaux, copiées par un personnel de copistes. Il y a aussi les dons très nombreux et d'autres manuscrits précieux tels que les papiers de Bourguinville, de Roberval, de Bonaventure, de Simcoe, Bagot, Bigot, Lord Dalhousie, etc. Il se trouve à Chicago beaucoup de manuscrits et de documents canadiens. La seule explication du fait qu'il y ait tant de documents canadiens à Chicago serait qu'ils ont été volés. Il se trouve à Washington une partie considérable de la correspondance de Papineau.

Par ces acquisitions d'originaux et de copies, par centralisation administrative, par achat et par don, ainsi que par transcription, se sont formées nos Archives nationales qui, sans être complètes, renferment déjà la masse essentielle et fondamentale des documents relatifs à l'histoire canadienne. Et le travail se continue.

Le conférencier termine par une description des différentes séries de documents qui se trouvent dans les Archives.

Au cours de remarques, M. Lanctôt a expliqué que les rapports des archives étaient bilingues mais qu'il était impossible de les fournir aussi vite que les documents anglais à cause de la traduction nécessaire. Il a souhaité la bienvenue à tous et a demandé qu'on aille faire une visite aux Archives. Parlant du bilinguisme dans ce service, M. Lanctôt a dit que c'était peut-être aux Archives où il était le plus respecté de tous les départements. Les gens de langue française qui visitent peuvent avoir un guide de leur nationalité. La moitié du personnel environ est bilingue. Le conférencier demande à ceux qui ne peuvent se rendre en visite aux Archives, d'écrir pour les renseignements dont ils ont besoin et ne pas manquer de demander les catalogues émis.

LES ASSISTANTS

Son honneur M. le juge Thibodeau-Rinfret, M. Georges Bouchard, député, Mme Gustave Lanctôt, M. et Mme René Morin, M. le docteur et Mme Séraphin Marion, M. et Mme E. J. Lemaire, M. le docteur A. T. Charron, sous-ministre adjoint de l'agriculture, M. le docteur A. E. Belleau, Antonio Tremblay, M. A. O. Rocque, M. et Mmes A. T. Robichaud, M. le docteur Pagé, le R. P. St-Denis, O.M.I., M. l'abbé Ladouceur, M. C. A. Latour, Mme Napoléon Mathé et Mlle Aline Mathé, le docteur et Mme J. C. Woods, M. et Mme C. A. Séguin, M. le docteur A. Charlebois, Mme Jules Tremblay, M. E. Aucouturier.

LE REFUGE PERLEY OFFRE 25 LITS POUR LES INCURABLES

Le bureau de direction du refuge Perley a fait savoir officiellement à Son Honneur le maire Balharrie qu'il pourrait mettre 25 lits supplémentaires à la disposition des autorités municipales pour le traitement des malades incurables. Le maire s'est déclaré enchanté de cette offre généreuse et a déclaré que c'est déjà un grand pas de fait vers la solution du problème très sérieux du traitement des incurables à Ottawa.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

AU SUJET DU SERVICE DES TRAMWAYS LE DIMANCHE SOIR

Ottawa, le 7 avril 1927.

A Monsieur le rédacteur,
"Le Droit",
Ottawa.

Cher Monsieur,

Nous désirons vous remercier de l'opportune publicité que vous avez faite en voulant bien publier le 21 mars dernier une lettre ouverte sur cet important sujet à la demande de l'Association Municipale Canadienne-française d'Ottawa-Est.

Notre association avait demandé la coopération des journaux, des différentes associations et du public en général pour presser les autorités de la Cie de Tramways Ottawa Electric à fournir un service de tramways de minuit à une heure du matin les dimanches soirs au lieu de remiser tous les tramways à minuit comme auparavant.

Parce que la compagnie a ordonné que ce service fut inauguré le dimanche 3 avril et que cet ordre coïncide si bien avec notre requête du 21 mars, nous ne pouvons laisser passer cet événement sans exprimer publiquement notre profonde reconnaissance aux directeurs.

L'homme de la rue voit en l'addition de cette heure supplémentaire le dimanche soir un bon point à noter et se demande: Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi auparavant?

Comme l'heure supplémentaire s'étendra à toutes les lignes (excepté sur celle de Preston), la partie de la population de la Capitale et de Hull qui avait l'habitude de marcher chez elle jouira sûrement du comfort d'un bon tramway.

Bien vôtre,

L. H. MORISSET,
Président.

L'Association Municipale Canadienne-Française d'Ottawa-Est.

10ième convention des officiers militaires médecins au Canada

La dixième convention annuelle de l'Association des officiers militaires médecins du Canada s'est ouverte ce matin à 11 heures au Château Laurier. Il y eut d'abord une courte assemblée de l'exécutif avant le luncheon à 12 heures 30. Le col. G. E. Beauchamp, C.A.M.C., de Montréal, préside.

Cet après-midi il y aura l'élection des officiers et le trésorier et les divers comités présenteront leurs rapports.

La convention se terminera demain soir par le "Banquet Vimy". Demain matin l'hon. col. J. L. Ralston, G.M.G., D.S.O., ministre de la défense nationale et président honoraire de l'association portera la parole. Plusieurs travaux sur des questions médicales seront présentés au cours de la journée de demain.

Les officiers actuels de l'association sont: Président honoraire, l'hon. J. L. Ralston, ministre de la défense nationale; vice-présidents honoraires, G. J. Desbarats, C.M.G., sous-ministre de la défense nationale et le col. H. M. Jacques, D.S.O., R.C.A.M.C., directeur général des services médicaux; président, col G. E. Beauchamp, C.A.M.C., de Montréal; vice-présidents, col. John Gunn, C.B., O.B.E., C.A.M.C, de Winnipeg; major L. J. Austin, C.A.M.C., de Kingston; col. J. Stewart, C.B.E., C.A.M.C., de Halifax; secrétaire, major W. A. Burgess, CA.M.C., Ottawa; assistant-secrétaire, H. D. Courtenay, C.A.M.C., Ottawa, et trésorier, capt. A. M. McCormick, C.A.M.C., Ottawa.

M. A. LEGAULT A GAIN DE CAUSE

Le juge O'Brian en cour de comté hier après-midi a débouté de son action W. A. Ross contre A. Legault en réclamation de $203. Le juge a en même temps accordé $42.54 à M. A. Legault qui faisait une contre réclamation d'environ $300. M. T. Charlebois de la maison Séguin, St-Jacques et Charlebois agissait pour M. Legault pendant que M. Ross était représenté par MM. York et Aylen.

Les deux hommes étaient en possession d'une même terre et leurs réclamations furent faites au sujet de cette terre. M. Charlebois dans le contre-interrogatoire de Ross réussit à faire avouer à ce dernier qu'il avait envoyé un faux avis de vente de la terre à M. Legault.

DECES

RAYMOND — Madame Félicité Raymond, veuve de M. Joachim Raymond, décédée le 8 avril 1927 à l'âge de 85 ans à sa demeure, 64 rue Baird. Avis des funérailles plus tard. 6-83

REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT

Les autorités municipales enchantées de ce que le gouvernement fédéral fait pour la municipalité d'Ottawa en créant la commission du district fédéral, ont jugé à propos d'adresser des remerciements officiels au premier ministre King et aux membres du cabinet.

"Il serait tout juste, dit M. Ellis, de remercier les autorités fédérales pour les efforts qu'elles font en vue d'embellir la Capitale".

"Une excellente idée", fit M. Lafortune et une motion de M. Ellis à cet effet, fut adoptée à l'unanimité.

LE VOYAGE DU "ALLEN" AVEC 40 TONNES DE WHISKEY

LA COMMISSION DES DOUANES FAIT ENQUETE A CE SUJET. LE CAS DES PIERRES TOMBALES AJOURNE.

TORONTO 8 (S. P. C.)—L'enquête au sujet de l'importation des monuments de granit de Aberdeen, Ecosse en sous évaluation s'est terminée brusquement ce matin devant la commission des douanes.

Quand plusieurs témoins eurent été entendus le commissaire en chef demanda pourquoi on n'ajournerait pas cette affaire jusqu'au moment où les factures reviendront d'Ecosse. Une enquête au sujet de l'importation de ces pierres de granit se poursuit actuellement et les factures ont été emportées en Ecosse. Ces factures seront soumises à la commission quand elle siègera à Montréal.

La commission porta ensuite ses recherches sur le voyage du yacht "Allen", lequel il y a quelques années se serait rendu jusqu'au lac Ontario avec une cargaison de 40 tonnes de liqueurs de St-Pierre Miquelon. Mike Bernardo, propriétaire d'un garage à Toronto a déclaré que le navire avait remonté le St-Laurent avec sa cargaison sur laquelle aucun droit n'avait probablement été payé.

Bernardo a déclaré que le propriétaire du yacht est un certain Sullivan de New York. Il admit qu'il y avait un faux avis de vente du navire, mais le propriétaire réel du navire est Sullivan.

Un chèque de Mme Rocco Perri, de Hamilton, Ontario, à Mike Bernardo, actionnaire dans un garage de Toronto, portant la signature "Bessie Starkman", a été le sujet d'un long interrogatoire.

Mike Bernardo, le receveur du chèque, émis en février dernier, ne se souvenait pas exactement du montant. Il pense que c'était $700 et que ce montant lui avait été remis pour achat d'un chargement de "C'était un chèque de $7,000" dit M. Rowell. Le témoin répliqua que non. Il a déclaré qu'il n'avait pas acheté la bière, mais qu'il avait renvoyé le montant à Mme Perri.

M. Bernardo a été repris par les commissaires pour sa manière de répondre aux questions.

Après que M. Rowell eut essayé pendant quelque temps d'obtenir une réponse directe à ses questions, le commissaire Brown déclara qu'il était fatigué de recevoir des réponses évasives.

M. Bernardo a insisté sur le fait qu'il n'a fait que peu d'affaires avec les Perri. Il a eu à faire quelques transactions au sujet de bière avec l'agent F. Savard. Une autre fois il a reçu de l'argent de Mme Perri pour acheter de la bière, mais l'a renvoyé cette fois aussi.

IL RECLAME 350 DOLLARS DE SALAIRE

La cause de M. Collins, d'Eastview, contre G. E. Gordon, entrepreneur en construction, de Morrisburg, Ont., s'est commencée ce matin en cour de comté devant le juge C. O'Brian. M. Collins réclame environ $350 de salaire pour son travail alors qu'il était à l'emploi de Gordon durant certaines périodes en 1923 et 1924. La décision du juge dans cette cause sera probablement rendue cet après-midi. M. I. Hilliard agit pour M. Gordon pendant que M. Collins est représenté par Honeywell, Wilson et McDougall.

ON EST MECONTENT DE CETTE REVISION

VANCOUVER, 8 (S. P. C.)—On a protesté et adopté des résolutions contre le traitement qui est fait aux employés civils fédéraux dans la revision des salaires, à une assemblée tenue ici hier soir par plus de six cents employés civils fédéraux de Vancouver.

UN MESSAGE DU MAIRE DE QUEBEC

MONTREAL, 8.—A l'occasion de l'inauguration du nouveau poste de radio du chemin de fer National du Canada, à Québec jeudi soir, M. Valmore Martin, maire de cette ville, en réponse aux bons souhaits qui étaient faits à la ville et à la région de Québec par M. l'échevin Trépanier, du poste CNRM, a envoyé la dépêche suivante:

H. Léon Trépanier. A l'occasion de l'inauguration du nouveau poste CNRQ, veuillez agréer sincères félicitations du maire et des citoyens de Québec pour magnifique hommage fait par chemins de fer nationaux à la Cité de Québec. Nous sommes profondément touchés de l'hommage rendu par les citoyens de la métropole à leurs frères du vieux Québec par l'entremise du distingué leader du poste.

(signé) Valmore Martin.

Le Radio Club de Québec a aussi télégraphié: les officiers et les membres du Cadio Club de Québec désirent vous offrir leurs plus sincères félicitations à l'occasion de l'inauguration du poste CNRQ. Nous sommes enchantés de voir renaître nos vieux airs français au radio. A. M. Dechêne, président; G. Gosselin, secrétaire.

RECOMMANDE L'ABSORPTION DE CES COMPAGNIES

L'HON. BROWNLEE DIT CE MATIN QUE LE CNR DEVRAIT OBSERVER LES CHEMINS DE FER PROVINCIAUX DE L'ALBERTA.

Le premier ministre J. E. Brownlee, d'Alberta, parlant au comité des chemins de fer et canaux de la Chambre des Communes ce matin au sujet du débouché de la rivière à la Paix, a suggéré que les chemins de fer nationaux absorbent ceux de la Edmonton-Dunvegan and British Columbia.

Le premier ministre Brownlee a dit qu'il serait tout à fait injuste de projeter une ligne à la côte du Pacifique sans faire des chemins de fer E. D. and B. C. une partie du système. Il a soutenu que ces chemins de fer, actuellement exploités par le gouvernement de l'Alberta, ne seraient pas une charge pour le peuple du Canada. Ils ont eu des revenus de plus de un million de dollars l'an dernier et actuellement le traffic sur leurs lignes alimente la ligne Transcontinentale du C. N. R. Si les chemins de fer provinciaux ont des revenus de un million, il n'y a aucune exagération à dire que le commerce du C. N. R. s'était accru de plus de un million et que le pourcentage de profits aux chemins de fer du gouvernement serait plus grand que celui du A. D. and B. C. Il espère que le dâficit de $150,000 dans l'exploitation l'an dernier sera comblé pendant cette année.

Le premier ministre a dit que bien que la province eut des placements d'environ 22 ou 23 millions de dollars dans ces chemins de fer, elle ne s'attendit pas à ce que, quiconque les engloberait, dusse payer tout ce montant. Elle s'attend seulement à avoir une valeur équitable en compensation. M. Brownlee a fait remarquer que pour s'assimiler les chemins de fer en question, le C. N. R. n'aurait pas à faire de fortes dépenses pour accessoires.

Le premier ministre Brownlee a indiqué que le rapport des ingénieurs sur la région de la rivière à la Paix n'avait pas donné une juste idée du traffic qui s'y fait. Le rapport démontre un traffic de 49,000 tonnes en moyenne pour l'année. Pour contredire ces chiffres, il dit que jusqu'au premier mars 3,170,877 boisseaux de blé et 1,454,000 boisseaux d'autres grains avaient été expédiés hors de la région à la suite de la récolte de 1926.

M. Brownlee a déclaré que la région de la rivière à la Paix se développe rapidement aujourd'hui. Répondant à une question de l'hon. K. C. A. Dunning, ministre des chemins de fer, il a dit qu'il croyait que le gouvernement fédéval devrait prendre des moyens immédiatement pour promouvoir le développement de la région de la rivière à la Paix en nommant une commission d'enquête. Il faudrait, dit-il, voir immédiatement à accroître le service dans ce territoire afin de pouvoir faire face aux besoins actuels.

M. Brownlee a dit que les ingénieurs des chemins de fer dans leur rapport annuel, n'ont pas suffisamment tenu compte de ce développement de la région de la rivière à la Paix.

L'Alberta, dit-il, a des responsabilités de $42,000,000 à $43,000,000 sur ses chemins de fer.

A une question de M. Dunning, M. Brownlee répondit que la compagnie du Pacifique Canadien devrait absorber les chemins de fer Lacombe and Northwestern qui sont aussi exploités par la province d'Alberta, parce que c'est la Pacifique qui retire les plus grands profits du traffic sur cette ligne.

John Callaghan, sous-ministre des chemins de fer pour l'Alberta, et gérant des chemins de fer provinciaux, a dit au comité que les chemins de fer E. D. and B. C. sont en réalité une ligne de colonisation et auraient dû être construits par le gouvernement en premier lieu. Il s'est déclaré en faveur de la construction du chemin de fer de Peace River via Pine Pass.

FEU M. L'ABBE LUCIEN LECLERC

QUEBEC, 8. — M. l'abbé Lucien Leclerc, ancien curé de Notre-Dame du Portage, est décédé à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 45 ans et 8 mois. Il a succombé à une maladie de quelques semaines.

Feu l'abbé Leclerc était originaire de Ste-Anne de la Pocatière où il était né le 9 août 1881. Après avoir fait ses études au collège de Ste-Anne, il avait été ordonné prêtre le 21 mai 1910 par le cardinal Bégin. Il enseigna pendant quelque temps au collège de Ste-Anne, puis fut nommé vicaire à L'Islet. Il occupa ce poste durant 11 ans et fut un collaborateur précieux pour feu l'abbé Emile Dionne, qui était alors curé de cette paroisse. Après 11 ans de ministère, M. l'abbé Leclerc se sentit malade et, sur les recommandations de son médecin, s'en alla au Sanatorium du lac Edouard. Il y passa environ quatre ans. Se croyant alors guéri, il voulut se livrer encore au ministère et fut nommé curé de Notre-Dame du Portage. Il occupa ce nouveau poste que durant 4 ou 5 mois. Sa santé fortement menacée le força à reprendre le chemin du lac Edouard l'an dernier. Il y a trois semaines, il entrait à l'hôpital St-François d'Assise pour subir une légère opération. Cette intervention de la chirurgie n'eut pas les résultats qu'on en attendait et M. l'abbé Leclerc succomba à la maladie qui le minait depuis si longtemps.

M. l'abbé Leclerc était le fils de feu Célestin Leclerc et de Vitaline Hudon, de Ste-Anne de la Pocatière. Il laise trois soeurs: Mme Devarennes, de Québec, Mme Léonie Ferguson, qui est actuellement dans l'Amérique du Sud, Mlle Alma Leclerc, de Ste-Anne de la Pocatière, et un frère, M. Johnny Leclerc, agent de station à St-Octave de Métis. Les funérailles auront lieu à Ste-Anne de la Pocatière, samedi matin, à neuf heures, à la chapelle du collège. L'inhumation sera faite dans le cimetière du collège, au monument Painchaud.

Extra! Imperméables de Couleur pour Enfants. Samedi, $3.95

Achetés spécialement par notre acheteur en Angleterre et cotés à une extrême bas prix.

Un simple coup d'oeil vous en fera connaître la valeur. Ils sont faits de tissu fin caoutchouté, léger, à l'épreuve de l'eau et très avenants. En les fascinantes teintes de rouge, vert, tan, bleu et noir. Pour enfants de 2 à 12 ans. Une occasion par excellence. Samedi, $3.95.

Chapeaux de Paille pour Fillettes, $1.95

Formes d'un ajustement serré, avec garnitures de fascinants rubans en attrayantes teintes printanières d'écarlate, vert, tan, bleu, beige, rouille. Tailles 4 à 10 ans. Spécial, $1.95.

Manteaux de Tweed pour Enfants, $6.95

Élégants petits manteaux, à prix spécial. Manches raglan et insérées. Teintes pâles et foncées, de brun, fauve et gris. Tailles 2 à 6 ans. Samedi, $6.95.

Murphy-Gamble Limited

Murphy-Gamble — Au Deuxième Etage.

LOIS SÉVÈRES CONTRE L'IMMORALITÉ

Un décret ordonne aux femmes des théâtres et des clubs de nuit de s'habiller convenablement et défend les pièces immorales.

NEW YORK, 8 —(S. P. A.)— Les femmes dans les théâtres du Broadway et des clubs de nuit ont été averties de s'habiller modestement, par un décret du procureur de district Bantan, après que le gouverneur Smith eut signé un bill à l'effet de fermer pendant un an les endroits d'amusements qui ont violé les règlements.

La loi défend aussi les drames obscènes et immoraux et tient les propriétaires de théâtres responsables du caractère des amusements.

Cette loi est la plus sévère qui ait été adoptée dans l'histoire du théâtre du Broadway.

Un programme de Schenectady est entendu en Tasmanie

SCHENECTADY, N. Y., 8 (S. P. A.)—Quatre membres de la commission industrielle australienne ont parlé brièvement par radio ce matin au poste 2XAF, poste d'essai de la General Electric qui opère sur une longueur d'onde de 32.79 mètres. Cinq minutes plus tard, W. Jackson, amateur local, recueillait un message de W. T. Watkins, de Hobart, Tasmanie, disant que le programme entendu au poste 2XAF avait été entendu clairement. On ne sait pas si les discours ont été recueillis et irradiés par des postes australiens. M. H. E. Gay, de Melbourne; J. C. Valentine, député travailliste de Queensland, H. G. Adams, assistant rédacteur du Melbourne Herald et E. A. Doyle, chef du Melbourne Argus, parlèrent.

LES PROMOTEURS N'ONT AUCUN AUTRE PROJET

A LA SUITE DE LA DEFAITE DU BILL DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE LES INTERESSES N'ONT RIEN A DIRE.

Les promoteurs du canal de la Baie eGorgienne n'ont apparemment plus aucun projet immédiat. Après la défaite soudaine du bill hier au comité des chemins de fer, le groupe qui s'intéressait au projet s'est dispersé et aucune assemblée n'a été tenue depuis. Ce matin on a demandé à M. W. B. Sifton, vice-président de la compagnie si la compagnie avait quelque projet en vue.

"Aucun, dit-il, nous n'avons rien à dire pour le moment".

La politique du gouvernement relativement à Carillon sur la rivière Ottawa sera probablement énoncée clairement dans quelques semaines alors que le bail de la compagnie National Hydro sur ce site expirera. Le bail actuel est dans les termes d'un nouveau contrat signé en 1921. Quoique il y ait eu plusieurs renouvellements depuis, l'arrangement actuel entre le gouvernement et la compagnie est dans les termes de 1921 par lesquels la compagnie était autorisée à construire, et à vendre l'énergie supplémentaire.

Si ce bail de 1921 expire le 1er mai, un vieux bail de 1911 sera mis en vigueur. Il contient une clause qui permettrait au gouvernement de "s'en emparer en payant le coût des eravaux ee en donnant six mois d'avis".

Le gouvernement aura donc le loisir de:

(1) renouveler le bail actuel de la compagnie National Hydro;

(2) permettre l'expiration du bail actuel et mettre en vigueur le bail de 1911 avec sa clause d'expropriation, ou encore

(3) de négocier un nouveau bail avec la compagnie.

$4 — EPARGNEZ — $4

Imperméables Anglais

Pour Hommes

Prix courant $9.95. Pour $5.95

MAX FELLER

En dehors de l'arrondissement des loyers élevés

231-233 RUE RIDEAU.

LA SITUATION VA DE MAL EN PIS

WASHINGTON, D. C. 3— Les conditions à Hang-Cheou, capitale du gouvernement cantonnais nationaliste de la Chine, empirent graduellement, annonce l'amiral Williams, commandant américain en Chine. L'anarchie augmente et les autorités locales ne font aucun effort pour la supprim